



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VENDREDI 24 MARS 2017

Carbone et exploitation des forêts

# La France veut couper plus et séquestrer moins ... en toute discrétion !

Lors de la COP21, la France apparaissait en chef de file des pays engagés pour lutter contre le réchauffement climatique. Un peu plus d'un an plus tard, la position qu'elle s'apprête à porter lundi 27 mars à Bruxelles concernant un volet important de la politique d'atténuation du changement climatique, les forêts, pourrait constituer un revirement préoccupant. **Analyse et propositions de FNE.**

Les forêts constituent des puits de carbone indispensables. Chaque année, les forêts françaises absorbent ainsi l'équivalent de 12% des émissions de CO<sub>2</sub> du pays, et sont les championnes sur terre (les océans faisant le même "travail" ailleurs) de la lutte naturelle contre le changement climatique.

En signant l'accord de Paris lors de la COP21 fin 2015, les Etats se sont engagés à préserver ou augmenter les puits de carbone. Cela inclut évidemment le puits de carbone forestier, qui provient de deux sources potentielles : la croissance des arbres et l'augmentation des surfaces forestières. Au niveau européen, la déclinaison de ces engagements se traduit par la révision du « Paquet Energie Climat 2030 », en cours de discussion. Et c'est là que la forêt intervient...

### **En quoi la politique forestière française pose problème vis-à-vis de la comptabilité carbone ?**

Adoptée en juillet 2016, une proposition de la Commission européenne, permettant de décliner l'accord de Paris, contient l'engagement de réduire les émissions et augmenter la séquestration de CO<sub>2</sub> dans un secteur jusqu'ici non concerné, appelé LULUCF (en français, l'utilisation des terres, les changements d'affectation des terres et la foresterie). Pour fixer ses objectifs, la Commission Européenne souhaite comparer le niveau d'exploitation future des forêts à ce qu'elle était sur la période 1990-2009. Cela n'arrange pas la France, qui, en adoptant son Programme National de la Forêt et du Bois (PNFB), prévoit d'[intensifier l'exploitation des forêts](#) dans les dix prochaines années.



La conséquence, c'est que cela met en lumière la non préservation de son puits de carbone forestier, et ça fait un peu désordre...

### **Le tour de passe-passe arithmétique sorti du chapeau français !**

Intensifier l'exploitation conduit mathématiquement à amoindrir le puits de carbone forestier. Face à cela, la France a eu l'idée de proposer un moyen pour que ça ne se voie pas, à défaut de revenir sur son objectif de récolte supplémentaire. Elle aurait tout aussi bien pu viser à renforcer le puits forestier par des mesures concrètes qui existent, mais susceptibles de ne pas plaire aux industriels.

Lors d'une réunion à Bruxelles qui se tiendra lundi 27 mars, la France s'apprête donc à proposer un « tour de magie climatique » : prendre en compte, non pas les chiffres de la période de référence commune à tous les pays européens, mais le niveau d'exploitation qu'elle vise dans le PNFB, pour ne pas risquer d'être prise en flagrant délit de non-respect de l'engagement international de maintenir ou augmenter les puits de carbone forestier. [Nous avons déjà pointé l'incohérence](#) possible entre les objectifs du PNFB et la lutte contre le changement climatique.

Pour Julie Marsaud, coordinatrice du Réseau Forêt de FNE et membre du Comité Spécialisé : « Europe et International » : « *La France se trompe de combat. Il existe de nombreuses mesures envisageables pour contrebalancer les effets de l'exploitation forestière sur le climat : en s'engageant pour des forêts plus diversifiées, plus denses, en interdisant la mise à nu des sols et en valorisant l'utilisation de long terme des produits bois et l'économie circulaire, la France peut satisfaire ses engagements à tous les niveaux. Ce serait une faute de faire croire que l'intensification de l'exploitation des forêts est sans effet sur le climat.* »

Pour Michel Dubromel, vice-président de FNE : « *Plutôt que d'essayer de déroger à ses propres engagements, la France pourrait choisir la cohérence en revenant sur un objectif d'intensification qui n'engage qu'elle pour se conformer à un objectif climatique, qui engage le monde entier.* »

Liens :

Communiqué du 11 février 2016 : [Forêt et changement climatique : enrésiner les forêts feuillues, un remède pire que le mal](#)

Communiqué du 19 octobre 2016 : [Quelle transition écologique pour la forêt française ?](#)